



CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE- à L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION à partir du 15 septembre 2019

Affectation : Agence française anticorruption (AFA)
Emploi : Chargée de communication institutionnelle
Localisation : 23, avenue d'Italie 75013 Paris

1 – ACTIVITES DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Créée par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, l'Agence française anticorruption est un service à compétence nationale placé auprès du ministre chargé du budget et du ministre de la Justice.

Elle apporte son appui aux administrations de l'État, aux collectivités territoriales et à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme.

Elle élabore des recommandations destinées à aider les personnes morales de droit public et de droit privé à prévenir et à détecter les faits de corruption.

Elle contrôle le respect de la mise en œuvre du programme anticorruption que doivent adopter les entreprises employant au moins 500 salariés et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 M€ ainsi que les procédures mises en œuvre au sein des administrations de l'État, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et sociétés d'économie mixte, et des associations et fondations reconnues d'utilité publique pour prévenir et détecter les faits d'atteinte à la probité publique.

Plus d'informations sur www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr

2 – CONTENU DU POSTE : MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES

L'apprenti(e) participera en relation avec la chargée de communication à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'Agence française anticorruption. A ce titre, il proposera et élaborera les actions de communication conduites par l'Agence et assurera l'alimentation du site Internet ainsi que des différents canaux de communication (comptes réseaux sociaux, Intranet...). Il sera plus particulièrement chargé de la mise en œuvre de l'harmonisation graphique des supports. L'apprenti(e) assurera la cohérence des visuels et des contenus rédactionnels de toutes les publications web et print. Il participera également aux travaux de communication associés au plan pluriannuel de lutte contre la corruption élaboré par l'Agence.



Le contrat d'apprentissage proposé couvrira une période d'un an à compter du 15 septembre 2019.

3 – DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

| <i>SAVOIRS :</i> | <i>SAVOIR-FAIRE</i> | <i>SAVOIR-ETRE</i> |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Compétences en matière de communication institutionnelle-Compétences en matière de communication digitale-Outil bureautique de présentation (suite Office) et PAO. Indisign, photoshop, montage video- Environnement institutionnel, administratif et politique | <ul style="list-style-type: none">-Très bon niveau de rédaction requis-Maîtrise des délais-Savoir travailler en mode projet | <ul style="list-style-type: none">- Esprit d'équipe- Sens des relations humaines- Force de travail et engagement personnel- Rigueur et autonomie- Discrétion- Réactivité |

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont à transmettre à M. Laurent BARNAUD, Secrétaire général, Agence Française Anticorruption, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris, laurent.barnaud@afa.gouv.fr.